



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ambition Europe

Lettre d'information de la délégation
Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles



N°128 du 22 décembre 2021

UNE

LA RÉGION PREND LA PRÉSIDENTIE DES « QUATRE MOTEURS POUR L'EUROPE »



La relance économique et la croissance durable sont au cœur des enjeux de la présidence des Quatre Moteurs pour l'Europe, qui sera assurée en 2022 par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Crédit photo© Photo transmise par Julie Maridet-DRI

La Catalogne assurait la présidence des [Quatre Moteurs](#) (Bade-Wurtemberg, Catalogne, Lombardie et Auvergne-Rhône-Alpes) depuis septembre 2020. Sa représentante Victòria Alsina Burgués, ministre catalane de l'Action extérieure, a passé le relais le 3 décembre à Stéphanie Pernod, 1^{re} Vice-présidente de la Région déléguée à l'Economie, à la relocalisation et à la préférence régionale. La Région Auvergne-Rhône-Alpes présidera en effet le réseau de coopération pendant toute l'année 2022.

Cette passation symbolique a été l'occasion, pour Stéphanie Pernod, de présenter la feuille de route proposée pour 2022. Elle est centrée sur une priorité : **œuvrer pour la relance économique et la croissance durable**. À cette fin, six grands axes thématiques ont été retenus :

1 – Économie, innovation, transition énergétique et numérique : promouvoir la relocalisation dans les régions, pour une souveraineté industrielle et technologique de l'Europe. **Une grande conférence sur la relocalisation et la réindustrialisation sera organisée à Lyon le 10 mars 2022**, essentiellement en direction des acteurs économiques.

2 – Tourisme durable et tourisme de santé : accompagner la transition touristique.

3 – Formation professionnelle, apprentissage, enseignement supérieur et mobilité étudiante : renouveler les pratiques de formation pour susciter l'adhésion des publics et mieux les insérer, adapter les méthodes aux besoins des entreprises.

4 – Agriculture et souveraineté alimentaire : promouvoir la qualité des produits régionaux.

5 – Environnement et climat : agir ensemble et donner de la visibilité aux actions des Régions à l'international, en lien avec le Pacte Vert Européen et la présidence française de l'Union européenne.

6 – Santé et handicap : partager les expériences sur la gestion de la crise sanitaire.

NOTRE RÉGION ET L'EUROPE

A VOS AGENDAS : LANCEMENT DES PROGRAMMES 21-27



Du 31 janvier au 4 février 2022, la Région Auvergne-Rhône-Alpes lance la nouvelle programmation des fonds européens 2021-2027. Une semaine numérique pour découvrir les nouveaux programmes européens !

Crédit photo© Région Auvergne-Rhône-Alpes

Vous êtes une collectivité, un élu, une entreprise, un exploitant agricole, un organisme de recherche, une université, une association...? Vous avez un projet sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes, sur l'axe Rhône-Saône ou le Massif central ? Vous souhaitez bénéficier d'un financement européen pour votre projet ?

Du 31 janvier au 4 février 2022, la Région organise une semaine de lancement des programmes européens 2021-2027 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Une plateforme web vous permettra de participer à différents événements tout au long de la semaine pour découvrir les différentes opportunités de financement européen :

- Les programmes régionaux : FEDER, FSE+, FTJ, Rhône-Saône, Massif central, FEADER
- Les programmes de coopération territoriale européenne (INTERREG) : ALCOTRA, France-Suisse, Espace Alpin, SUDOE..
- Les programmes thématiques : Horizon Europe, Erasmus +, Life, Europe Créative....

Le programme et l'ouverture des inscriptions sont attendus début janvier 2022.

Notre objectif : permettre à tous les porteurs de projet de concrétiser leurs ambitions pour développer la croissance et l'innovation sur notre territoire !

Une question ? leupesengage@auvergnerhonealpes.fr

DEUX ACTEURS RÉGIONAUX LAURÉATS DE L'APPEL A PROJETS LIFE



Deux entreprises de la région ont été sélectionnées par le programme européen dédié à l'environnement et au climat sur leurs projets respectifs : la réutilisation des eaux usées dans les blanchisseries et le recyclage de polyéthylène téréphtalate.

Crédit photo© Alexandra MZrahi Flickr CC

Deux entreprises auvergnorhonalpines ont été sélectionnées parmi les meilleurs projets du premier appel du programme LIFE 2021-2027 [révélés le 25 novembre dernier](#). Ce résultat est d'autant plus remarquable que les deux structures sont les coordinatrices des projets respectifs. L'entreprise TREEWATER, basée à Lyon, pilote le premier (LIFE RECYCLO) sur la réutilisation des eaux des blanchisseries. En effet, ces dernières représentent un double défi environnemental: elles consomment de grandes quantités d'eau et produisent des eaux usées nocives. Dans trois blanchisseries en France, en Espagne et au Luxembourg, l'équipe du projet LIFE RECYCLO développera des prototypes pour faire la démonstration d'une solution innovante de recyclage des eaux usées.

Elle estime que sa méthode permettra de réutiliser au moins la moitié des eaux usées, tout en éliminant environ 90 % des micropolluants émergents. Elle prévoit également d'en étendre l'application à 43 sites d'ici 2027. L'Union Européenne contribuera à 50% du projet, à savoir plus de 800 000 euros.

Le deuxième projet, piloté par l'entreprise CARBIOS à Saint-Beauzire dans le Puy-de-Dôme, visera à démontrer la viabilité économique du recyclage enzymatique des déchets de polyéthylène téréphtalate, en vue de l'application de cette technologie dans une usine de production nouvellement construite d'ici la fin du projet. Le recyclage de ces déchets permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à l'incinération, ainsi que la consommation d'énergie et de ressources. Huit usines de recyclage du PET devraient être achevées dans le monde d'ici à 2030. Sur ce projet ambitieux, le programme LIFE intervient à hauteur de 3 millions d'euros.

RÉUNION DES « EUROPE DIRECT » DES QUATRE MOTEURS POUR L'EUROPE ET LANCEMENT DU RÉSEAU DES RÉSEAUX



Les 9 et 10 décembre 2021, les « Europe Direct » des Quatre Moteurs pour l'Europe, et de deux régions italiennes, se sont retrouvés à Lyon pour échanger sur un programme de travail commun en 2022 et au-delà. En marge de ces réunions, le réseau des réseaux des centres d'information sur l'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes a été lancé.

Crédit photo© Europe Direct Pyrénées

Les échanges des Europe direct des [Quatre Moteurs](#) (Bade-Wurtemberg, Catalogne, Lombardie et Auvergne-Rhône-Alpes) et de leurs partenaires italiens (Piémont et Vallée d'Aoste) ont notamment porté sur les perspectives 2022 et sur la [Conférence sur l'avenir de l'Europe](#) (CoFoE), dans la suite des séminaires organisés [en juin](#) et octobre 2021 à Stuttgart, avec des jeunes des régions des Quatre Moteurs, afin de construire une contribution formelle à la CoFoE. Les six « Europe Direct » ont développé des liens forts depuis 2018, avec l'organisation de plusieurs dialogues citoyens dans le cadre d'un projet pilote soutenu par la Commission européenne.

En marge de cette rencontre, une nouvelle initiative coordonnée par les [Europe direct d'Auvergne-Rhône-Alpes](#) a été lancée officiellement par la Commission européenne. Il s'agit du [réseau des réseaux baptisé « L'Union européenne en Auvergne-Rhône-Alpes »](#). L'objectif est de coordonner tous les acteurs labellisés qui mènent au niveau régional des activités de communication et de sensibilisation sur les questions européennes (Europe Entreprise Network, Eurodesk, Eures,...) et ainsi d'offrir aux citoyens et à tous les acteurs du territoire une meilleure lisibilité de l'offre existante. Auvergne-Rhône-Alpes fait partie des territoires pilotes de cette initiative qui est destinée à être étendue à toutes les régions européennes.

CLAP DE FIN POUR LA PRÉSIDENTE FRANCAISE DE LA SUERA



La Présidence française de la Stratégie de l'Union européenne pour la Région Alpine (SUERA) s'est achevée les 14 et 15 décembre dernier lors de l'assemblée générale et du forum annuel de Nice. Le flambeau a été transmis aux Provinces italiennes du Trentin et de Bolzano pour 2022.

Crédit photo©Photo transmise par S.Guétaz-DRI

Le temps politique de cette conférence de clôture s'est révélé fructueux en entérinant des décisions importantes : validation de la candidature Italienne et présentation de ses priorités, officialisation de la création du Conseil de la jeunesse de la [SUERA](#), accord sur le statut d'observateur de la Région

Grand Est et annonce de la mise en place de la TSS (Structure des soutien technique). Cet évènement hybride (près de 300 personnes étaient présentes à l'Acropolis de Nice) a permis de réunir des responsables des Régions concernées par la SUERA : Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Renaud Muselier, Président de la Région Sud PACA et Fabrice Pannekoucke, conseiller délégué aux Espaces valléens de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Joël Giraud, Secrétaire d'Etat à la Cohésion des territoires en charge de la ruralité était également présent pour l'Etat. La collégialité Etat-Régions, exemplaire pendant deux ans, a donc largement marqué la conduite des travaux de cette assemblée générale. [Le forum annuel](#) a permis de faire le bilan de ces deux années de Présidence Française. Ainsi, Fabrice Pannekoucke a présenté les avancées en matière de tourisme durable (succès des Etats généraux du Tourisme en transition, lancement de l'étude Transtat, événements thématiques sur les stations 4 saisons à Métabief et sur la transition énergétique aux Orres) et de transition énergétique (Task force hydrogène, extension du projet Zéro Emission Valley à l'ensemble de l'arc alpin...).

Le Forum s'est conclu par des ateliers techniques qui avaient pour objectif de faire état des travaux en cours dans les 9 groupes d'actions. Ces travaux se poursuivront sous Présidence Italienne, en concertation avec la Présidence Française sortante. Les acteurs de la SUERA se retrouveront les 25 et 26 janvier prochain à Bolzano (Trentin-Haut Adige) pour le lancement de la Présidence Italienne 2022.

ACTUALITÉS

PRÉSIDENTE DU CONSEIL : LA FRANCE PRÉSENTE SES PRIORITÉS



La présidence française du Conseil de l'Union Européenne (PFUE) démarre au 1^{er} janvier 2022 pour une période de 6 mois

FRANCE22

Crédit photo© - Présidence française - Conseil UE

Pour la première fois depuis 13 ans, la France prendra le 1er janvier 2022 la présidence du Conseil de l'Union européenne. La présidence tournante du Conseil de l'Union Européenne est en effet exercée successivement par les gouvernements des 27 Etats membres pendant un semestre. La Slovénie préside actuellement le Conseil jusqu'au 31 décembre 2021. L'Etat qui assure la présidence tournante du Conseil dispose de responsabilités importantes, notamment au niveau institutionnel dans la mesure où il porte les positions du Conseil et défend ses intérêts auprès du Parlement et de la Commission Européenne et qu'il lui incombe faire avancer l'agenda législatif européen. Les priorités de la Présidence Française du Conseil (PFUE) s'insèrent dans le cadre du [programme du prochain trio](#) de présidences qui se succéderont pendant les 18 prochains mois : après la France, la République tchèque et la Suède. Les priorités de la PFUE ont été définies autour du triptyque « *relance, puissance et appartenance* » et précisées à l'occasion de plusieurs rendez-vous institutionnels en décembre. Deux axes importants ont ainsi été mis en avant : une Europe plus souveraine et un nouveau modèle de croissance. L'objectif d'une « Europe plus souveraine » passe d'abord par la capacité à maîtriser ses frontières et à ce titre, la France propose de mettre en place un pilotage politique de l'espace Schengen, d'envisager la création d'un mécanisme de soutien d'urgence aux frontières en cas de crise et d'avancer sur la politique de défense. La stabilité du voisinage est aussi une condition de cette Europe souveraine et dans ce cadre, la relation avec l'Afrique a été mentionnée comme une priorité avec en ligne de mire le sixième sommet UE/Union africaine. La Présidence Française du Conseil de l'UE souhaite également faire avancer un « nouveau modèle de croissance européenne » pour contribuer à définir ce que sera l'Europe de 2030. Parmi les dossiers législatifs que la France entend faire avancer d'ici juillet 2022, citons notamment le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières

(MACF), la régulation des plateformes du numérique et sur le volet social, la proposition de directive concernant les salaires minimums. Enfin, la PFUE sera marquée par la conclusion de la Conférence sur l'avenir de l'Europe prévue en mai 2022. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet dédié lancé par la France le 9 décembre 2021 www.europe2022.fr

LA NOUVELLE PAC ADOPTÉE !



Il aura fallu trois ans et demi pour négocier et adopter les nouvelles règles relatives à la Politique agricole commune (PAC). C'est désormais chose faite.

Crédit photo@stateofisrael Flickr CC

Conformément à l'[accord politique](#) conclu entre le Parlement européen et le Conseil le 25 juin dernier, les [nouveaux règlements](#) qui fixent les règles de mise en œuvre de la prochaine PAC ont été formellement approuvés par le Parlement européen le 23 novembre et par le Conseil le 2 décembre et publiés au [journal officiel le 6 décembre](#). La nouvelle PAC devrait donc entrer en application au 1^{er} janvier 2023, après [deux années de transition](#) durant lesquelles les règles fixées pour la période 2014-2020 continuent à s'appliquer. Les prochaines étapes concernent désormais l'adoption de la législation « secondaire » qui doit préciser certaines règles de mise en œuvre par le biais de règlements délégués ou d'exécution. Les actes secondaires les plus urgents seront adoptés par la Commission d'ici fin décembre, le reste étant attendu pour début 2022. Les États membres ont également jusqu'au 31 décembre 2021 pour soumettre leurs projets de plans stratégiques pour la PAC. La Commission disposera ensuite de six mois pour évaluer et approuver les plans négociés avec les États membres.

La nouvelle PAC affiche une ambition environnementale renforcée via l'adoption d'une éco-conditionnalité plus stricte et la mise en place des « eco-schemes » ou programmes environnementaux dans le 1^{er} pilier. Elle devra également prendre en compte les objectifs découlant des stratégies issues du « Pacte vert » telles que la « stratégie de la ferme à l'assiette ». Elle vise aussi une répartition plus équitable des aides en faveur des petites exploitations familiales et renforce les moyens en faveur des jeunes agriculteurs afin de soutenir le renouvellement intergénérationnel indispensable. S'il faudra juger à l'aune des résultats obtenus, les critiques s'élèvent déjà, remettant en cause la transition environnementale attendue ou pointant le risque de renationalisation et de dumping social ou environnemental accru entre les États membres que ferait peser le nouveau modèle de mise en œuvre.

En France, les Régions restent autorités de gestion pour la mise en œuvre des mesures « non surfaciques » du second pilier incluant notamment les aides à l'installation et aux investissements, le soutien à l'agro-foresterie, LEADER et les autres formes de coopération, ainsi que des nouvelles mesures agroenvironnementales non-surfaciques destinées à encourager la transition environnementale des exploitations. L'État redevient par ailleurs autorité de gestion des mesures dites « surfaciques » du développement rural comprenant l'ICHN (Indemnité compensatrice de handicap naturel), les mesures agroenvironnementales surfaciques ainsi que le soutien à la conversion à l'agriculture biologique. Plus d'informations [ici](#).

MOBILITÉ VERTE : LA COMMISSION EUROPÉENNE MET SUR LA TABLE UN NOUVEAU PAQUET LÉGISLATIF



Crédit photo©Elliott Brown Flickr CC

Ces propositions législatives s'inscrivent directement dans le Pacte vert européen et visent notamment à un meilleur développement des transports publics et du ferroviaire.

Le 14 décembre 2022, la Commission Européenne a présenté un nouveau [paquet sur la mobilité efficace et verte](#) qui s'insère dans les objectifs du *Green Deal* européen, en couvrant quatre domaines prioritaires. Le premier vise à s'assurer de l'achèvement du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) d'ici à 2050 par la révision du règlement dédié, la définition d'une nouvelle échéance à 2040 pour la réalisation d'une partie du réseau (en plus des deux échéances actuelles de 2030 et 2050) ainsi que par l'intégration des nœuds urbains dans le RTE-T. La Commission européenne entend aussi favoriser les transports publics, la marche et le vélo en ville, par une proposition de [cadre d'action en faveur de la mobilité urbaine](#). Elle suggère également la réalisation de plans de mobilité urbaine d'ici à 2025 afin de faciliter le développement des transports publics et demande aux Etats de définir des stratégies de logistique urbaine. La [stratégie en faveur du développement des systèmes de transports intelligents](#) qui constitue le troisième volet de ce paquet « mobilité verte » prévoit la révision de la directive sur les systèmes de transport intelligent (STI) pour permettre le déploiement de nouveaux services intelligents. Enfin, le plan d'action en faveur du ferroviaire longue distance et transfrontalier de passager vise à doubler le trafic ferroviaire à grande vitesse d'ici 2030 et à le tripler d'ici 2050, notamment sur la longue distance et le transfrontalier pour les passagers (billetterie multimodale, prix, remboursements). Le report modal vers le fret ferroviaire est également favorisé. Enfin, la Commission a annoncé la création d'un nouveau dispositif de la Banque européenne d'investissement (BEI) qui financera spécifiquement le matériel roulant.

LA COMMISSION EUROPÉENNE ACCÉLÈRE SA VAGUE DE RÉNOVATION DES BÂTIMENTS



Crédit photo© Nicolas Buffler Flickr CC

La Commission européenne a adopté, le 15 décembre, sa proposition de révision de la directive de l'Union Européenne sur la performance énergétique des bâtiments avec la double ambition de parvenir à un parc immobilier européen à émissions nulles et entièrement décarboné d'ici 2050 tout en luttant contre la pauvreté énergétique.

[Cette proposition](#) introduit notamment des normes minimales de performance énergétique à l'échelle de l'UE pour les 15% de bâtiments identifiés par chaque État membre comme les moins performants de leur parc immobilier. Les bâtiments publics et non résidentiels devront ainsi être rénovés et améliorés pour atteindre au moins le niveau de performance énergétique F au plus tard en 2027 et au moins le niveau E d'ici 2030. Les bâtiments résidentiels, quant à eux, devront être rénovés pour passer de G à au moins F d'ici 2030, et à au moins E d'ici 2033. [D'après la Commission](#), la rénovation du niveau G à F s'appliquerait à environ 30 millions d'unités de bâtiment. Afin d'éviter une charge supplémentaire pour les ménages les plus vulnérables qui habitent généralement dans des bâtiments avec un indice de performance énergétique faible, la Commission contribuera à financer les coûts d'investissement initiaux pour ces unités, avec jusqu'à 150 milliards d'euros du

budget de l'UE disponibles pour mettre en œuvre les normes minimales de performance énergétique, d'ici à 2030. Pour les nouveaux bâtiments, la Commission souhaite exiger que 100% de la consommation d'énergie sur site soit couverte par des énergies renouvelables à partir de 2030, lorsque cela est techniquement possible, avec une adoption anticipée (à partir de 2027) pour les bâtiments publics. Les États membres seraient également tenus de planifier des politiques et des mesures en vue de l'élimination complète, d'ici 2040, de l'utilisation des combustibles fossiles dans les bâtiments.

« GLOBAL GATEWAY » : UNE STRATÉGIE EUROPENNE VISANT A DÉVELOPPER DES LIENS DURABLES DANS LE MONDE



Jusqu'à 300 milliards d'euros pourraient être dédiés à cette nouvelle stratégie lancée le 1^{er} décembre 2021.

Crédit photo© mxo Flickr CC

La Commission Européenne et le haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité [Josep Borrell](#), [ont lancé conjointement «Global Gateway»](#), la nouvelle stratégie européenne visant à développer des liens « *intelligents, propres et sûrs* » dans les domaines du numérique, de l'énergie et des transports et à renforcer les systèmes de santé, d'éducation et de recherche dans le monde. *Global Gateway* a pour objet de mobiliser jusqu'à 300 milliards d'euros d'investissements entre 2021 et 2027 en s'appuyant sur les nouveaux instruments financiers du cadre financier pluriannuel de l'UE pour la période 2021-2027. L'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI/Europe dans le monde), l'instrument d'aide de préadhésion (IAP) III, ainsi qu'Interreg, InvestEU et le programme de l'UE pour la recherche et l'innovation, Horizon Europe, devraient permettre à l'Union Européenne de mobiliser des investissements publics et privés dans les domaines d'action prioritaires, parmi lesquels la connectivité. Dans le cadre de « l'équipe Europe », Global Gateway cherchera à rassembler l'UE, les États membres et leurs institutions financières et de développement, y compris la Banque européenne d'investissement (BEI), et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), et s'efforcera d'obtenir un soutien aux investissements complémentaires de la part du secteur privé.

Enfin, en plus des outils financiers existants, l'UE étudie la possibilité de mettre en place un système européen de crédit à l'exportation afin de compléter les dispositions existantes en la matière au niveau des États membres et d'accroître la force de frappe européenne dans ce domaine. Pour plus d'informations, [consultez le site internet dédié](#)

GUIDE DES FINANCEMENTS EUROPÉENS POUR LA CULTURE



Retrouvez toutes les opportunités européennes accessibles aux acteurs de la culture et de la création sur le nouveau guichet, CulturEU.

Crédit photo© Union européenne, 2021

[Mariya Gabriel](#), commissaire européenne en charge de l'Innovation, la recherche, la culture, l'éducation et la jeunesse a annoncé, le 29 novembre dernier, le lancement de ce [nouveau guide interactif](#) afin de permettre aux acteurs du secteur de la culture et de la création d'être mieux informés des financements auxquels ils peuvent prétendre au niveau de l'UE. Selon la Commission,

CulturEu rassemble au total 75 possibilités de financement relevant de 21 programmes de l'Union différents, tels qu'Europe créative, Horizon Europe, Erasmus+ ou encore les fonds structurels. Les organisations culturelles pourront automatiquement filtrer les résultats de leurs recherches pour trouver les possibilités de financement adaptées à leurs besoins, leur secteur et à leur type de structure. Elles pourront également consulter des exemples de [projets inspirants](#) de la période 2014-2021. Le guide sera régulièrement mis à jour et sera disponible début 2022 dans toutes les langues de l'Union.

A noter qu'[un outil similaire](#) avait été lancé en juillet dernier pour le secteur de l'audiovisuel et des médias.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous à la mi-janvier 2022.

Crédit photo© francoisjouffroy Flickr CC

L'EUROPE AU SERVICE DE VOS PROJETS



Vous cherchez un financement dans le domaine de la mémoire ?

Un appel à propositions a été publié dans le cadre du programme CERV (citoyenneté, égalité, droits et valeurs). Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission Européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).

LE SAVIEZ-VOUS ?



Crédit photo © Janelle – Flickr CC

PRIX DES CAPITALES EUROPÉENNES DE L'INCLUSION ET DE LA DIVERSITÉ

La Commission Européenne a lancé le 22 novembre dernier la première édition du Prix des capitales européennes pour l'inclusion et la diversité.

[Ce prix](#) récompensera le travail accompli par des Villes, des Communes ou des Régions de l'UE pour promouvoir l'inclusion et contribuer à créer des sociétés exemptes de discrimination. Six prix seront décernés répartis dans deux catégories : administrations locales de moins de 50 000 habitants, et administrations locales/territoriales de plus de 50 000 habitants. En outre, en 2022, un prix spécifique sera attribué aux administrations locales qui favorisent l'intégration des Roms (3 lauréats indépendamment de la taille de l'administration locale). Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 février 2022 (12h).

LE ROAMING RESTERA GRATUIT JUSQU'EN 2032

Le Parlement européen et le Conseil se sont mis d'accord le 9 décembre sur le nouveau règlement sur l'itinérance qui prolongera jusqu'en 2032 le système existant.

La Commission Européenne [avait proposé de prolonger de 10 ans](#) la suppression des frais d'itinérance (ou « roaming ») entre les pays de l'Union Européenne qui devait normalement prendre fin le 30 juin 2022. C'est à présent [chose faite](#). Le nouveau règlement entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2022.

2ÈME ÉDITION DU CONCOURS EUROREPORTERS

Euroreporters est un concours qui invite les futurs citoyens européens à faire preuve de talent journalistique sur une action européenne qui les touche.

Jusqu'au 1^{er} mars 2022, les élèves des collèges et lycées de France sont invités à présenter, avec leurs professeurs ou dans un cadre associatif, un reportage (écrit, radio, photo ou vidéo) sur une action européenne qui les touche particulièrement, pour concourir à la seconde édition du [concours Euroreporters](#). Les élèves de primaire sont eux invités à présenter un scénario ou une vidéo.

CONCOURS CHALLENGE EUROPÉEN DE LA DÉFENSE POUR ÉTUDIANTS

Le but de ce concours est d'attirer des jeunes talents vers les métiers de l'industrie de la défense et des technologies liées.

Les étudiants intéressés (à titre individuel ou en équipe) sont invités à rédiger une page sur le sujet suivant (500/600 mots) d'ici le 14 janvier 2022 : Tout à distance ? dans quelle mesure des « objets sans pilote » interagissent avec les humains dans le domaine des opérations de défense ? Les gagnants pourront accéder à des opportunités de stages et d'emplois à Bruxelles et dans des grands groupes industriels. Pour en savoir plus et s'inscrire, c'est [ici](#).

DICO DE L'EUROPE



BOUSSOLE STRATÉGIQUE

Cette boussole propose des orientations sur la politique de sécurité et de défense communes de l'Union à l'horizon 2030

Préparée par les services du Haut représentant de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, [Josep Borrell](#), la boussole stratégique est un outil qui devrait guider la mise en œuvre de la dimension sécurité et défense de la stratégie globale de l'UE afin de protéger les Européens face aux menaces extérieures au niveau mondial, et répondre rapidement à différents types de crises. Il prévoit notamment la création d'une force d'intervention militaire conjointe, baptisée « *capacité de déploiement rapide de l'UE* » d'ici 2025. La proposition de boussole stratégique a été présentée aux ministres des Affaires étrangères et de la défense le 15 novembre 2021 et devrait être adoptée en mars 2022 sous Présidence française de l'Union.



Pour consultez les [anciens numéros](#), rendez-vous sur le site de « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes » :

www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Écrire à la délégation](#)